



Association des Médecins Omnipraticiens de Québec

« LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES... »

IMPORTANT

**Afficher ou copier ce document
à l'intention des médecins de votre service, département, CLSC,
UMF, Clinique médicale, GMF, ou CRQ**

2 pages incluant celle-ci

Association des Médecins Omnipraticiens de Québec

Téléphone

418.843.8883

Courriel

amog@bellnet.ca

Site Web

www.amog.ca

« Les toutes dernières nouvelles... »

...du lundi 26 mars 2012

Rappel numéro 1 concernant certains comportements inacceptables

Je vous écrivais la semaine dernière pour vous informer qu'un guide d'interprétation des modalités de fonctionnement du guichet des orphelins avait été installé sur le site WEB de l'AMOQ, et que vous pouviez y retrouver les réponses à certaines questions soulevées par l'application au quotidien de cette entente.

On m'a fait remarquer hier que le guide ne donnait aucune précision quant à la situation où un médecin accepte de prendre un patient déjà suivi par un autre médecin, et exige que le premier médecin désinscrive d'abord le patient pour que lui, à son tour, puisse le faire passer par le guichet !

Effectivement, cette situation ne se retrouve pas dans le guide, parce que l'on n'a pas besoin de guide pour répondre à cette question, autrement que par la démonstration d'une bonne dose de jugement.

Vous vous rappellerez que pas plus tard que l'an dernier, à peu près tous les médecins clamaient haut et fort, que leurs « case load » étaient pleins, et qu'ils n'avaient strictement plus aucune disponibilité pour prendre de nouveaux patients. Je peux comprendre aussi que le système est loin d'être incitatif. Avec une moyenne de 42 \$ par visite, on reste toujours très loin derrière le salaire moyen des médecins spécialistes et même encore, derrière celui de nos collègues omnipraticiens canadiens.

L'entente pour les orphelins vulnérables et non vulnérables demande aux médecins d'en faire un peu plus, d'allonger leurs heures de travail, en contrepartie d'une rémunération bonifiée. L'objectif attendu de cette entente est de placer plus de patients sous la responsabilité des médecins de famille. À la fin de l'année, il faudra tirer un trait, compter le nombre de patients suivis au début de l'année, puis à la fin de l'année, et enfin, démontrer une augmentation du nombre total de patients qui sont maintenant suivis par un médecin de famille au Québec. Si le nombre est le même à la fin qu'au départ, ou pire encore, s'il y a une réduction du nombre de patients inscrits malgré les millions qui seront investis, je serai le premier à mentionner qu'il s'agit d'un échec et l'entente pourrait être abandonnée.

Il n'y a rien dans cette entente, qui oblige un médecin souhaitant accepter un nouveau patient, à exiger qu'il passe d'abord par le guichet d'accès. Le but de l'entente est de « placer » plus d'orphelins, et non pour que des médecins fassent rouler leur clientèle pour en retirer plus de bénéfiques. Il y a assez de patients orphelins au Québec et à Québec, pour nous occuper tout un chacun durant les 20 prochaines années!

Certaines exceptions existent. Par exemple, vous offrez des services de maintien à domicile dans une résidence pour personnes âgées, et le nouveau patient qui vient d'emménager a déjà un médecin traitant, mais qui ne fait pas de visites à domicile. Ou encore, vous acceptez un nouveau patient, toujours inscrit au nom d'un médecin qui a cessé d'exercer, ou qui est en congé de maladie très très prolongée. À telle enseigne, complétez quand même l'inscription du patient au guichet, et inscrivez à la main, les explications appropriées. Il n'y a rien d'automatique, mais une certaine marge de manœuvre est laissée au médecin responsable du guichet qui pourra apprécier le caractère d'orphelin ou non, de votre patient.

En terminant, si vous êtes témoin de pression de certains médecins qui insisteraient auprès de vos patients pour qu'ils se fassent désinscrire, pour les réinscrire à titre d'orphelin par la suite, je vous demande de nous transmettre le nom de ces médecins, et nous les mettrons rapidement en contact avec les 50 000 orphelins de notre région qui ne demandent d'ailleurs rien de mieux qu'à être pris en charge !

Michel Lafrenière MD, président, Association des médecins omnipraticiens de Québec